

## Rapport du BVG- Mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe Réponse de la direction et plan d'action

### Réponse de la direction et plan d'action

RECOMMANDATION DÉCOULANT DE L'AUDIT	RÉPONSE DE LA DIRECTION	PLAN D'ACTION DE GESTION	SECTEUR RESPONSABLE	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
<p>1. Affaires mondiales Canada devrait immédiatement prendre des mesures pour investir dans ses systèmes et ses pratiques de gestion de l'information, y compris dans la formation appropriée, afin que le Ministère dispose d'une approche exhaustive et fiable pour stocker, récupérer et utiliser l'information sur ses projets.</p>	<p>Recommandation acceptée. Affaires mondiales Canada reconnaît l'importance de pratiques de gestion de l'information solides. Dans le cadre de son Initiative de transformation des subventions et des contributions, le Ministère a élaboré un plan de travail qui identifie des solutions pour relever les défis ministériels en matière de gestion de l'information. La transformation des subventions et des contributions est un effort de réforme générationnel à l'échelle de l'entreprise afin de repenser et d'améliorer la façon dont le Ministère gère ses subventions et ses contributions. Cela soutiendra et améliorera la surveillance et la diligence raisonnable dans la gestion des subventions et des contributions. Cela comprendra également un examen détaillé du programme de formation actuel, et présentera la nouvelle solution informatique et les pratiques de gestion de l'information associées pour tout le personnel travaillant sur l'aide internationale. Reconnaisant l'importance de cette recommandation, le Ministère mettra en œuvre un seul système de gestion de l'information et des données qui sera une plate-forme clé pour la collaboration entre les missions et l'administration centrale en tant que mesure provisoire à mesure que la transformation des subventions et des contributions progresse.</p>	<p>1.1 (a) Faire mieux connaître immédiatement la base de données des documents de projet récemment créée, qui permet aux responsables de projet de centraliser les liens vers les documents clés, tels que les ententes de financement, les évaluations et les rapports. (b) Assurer le suivi de l'utilisation de cette base de données et procéder à des ajustements en conséquence.</p> <p>1.2 Effectuer un examen du programme de formation pour l'ensemble du personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions.</p> <p>1.3 Dans le cadre de l'Initiative de transformation des subventions et des contributions, mettre en œuvre un nouveau système de gestion des subventions et des contributions qui facilitera le stockage et la récupération de la documentation relative aux projets. Cela permettra de s'assurer que la supervision, le suivi du transfert et les efforts de diligence raisonnable sont facilement réalisables et mieux documentés.</p> <p>1.4 Élaborer un plan de formation pour l'ensemble du personnel travaillant dans le domaine de l'aide internationale afin de soutenir la mise en œuvre du nouveau système de gestion des subventions et des contributions.</p>	<p>1.1 DG Opérations d'aide internationale avec le soutien du SMA Planification ministérielle, Finances et TI</p> <p>1.2 SMA Ressources Humaines et SMA Partenariats pour l'innovation dans le développement</p> <p>1.3 SMA Partenariats pour l'innovation dans le développement en collaboration avec le SMA Planification ministérielle, Finances et TI</p> <p>1.4 SMA Ressources Humaines et SMA Partenariats pour l'innovation dans le développement en collaboration avec le SMA Planification ministérielle, Finances et TI</p>	<p>1.1 31 mai 2023</p> <p>1.2 31 décembre 2024</p> <p>1.3 31 décembre 2026</p> <p>1.4 30 juin 2026</p>

## Rapport du BVG- Mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe Réponse de la direction et plan d'action

RECOMMANDATION DÉCOULANT DE L'AUDIT	RÉPONSE DE LA DIRECTION	PLAN D'ACTION DE GESTION	SECTEUR RESPONSABLE	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
<p>2. Affaires mondiales Canada devrait modifier ses indicateurs de rendement afin de mesurer à la fois les extrants et les résultats, de sorte que le Ministère puisse rendre pleinement compte de l'incidence du financement par rapport aux objectifs et aux priorités de la politique en vue d'améliorer l'égalité des genres et les résultats pour les femmes et les filles.</p>	<p>Recommandation acceptée. Affaires mondiales Canada s'est engagé à exceller dans la gestion axée sur les résultats de son aide internationale et s'efforce continuellement d'améliorer sa gestion des subventions et des contributions grâce à des mesures de rendement et de rapport solides. Les écarts par rapport aux indicateurs de rendement au niveau du ministère, relevés par le Bureau du vérificateur général du Canada, seront examinés afin de déterminer la meilleure façon pour le Ministère d'accroître l'efficacité de la mesure sur l'atteinte et de la publication des résultats au niveau des politiques de son aide internationale.</p> <p>Le Ministère s'efforcera d'augmenter la proportion de projets d'aide internationale pouvant faire l'objet de rapports à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de rendement clés au niveau du Ministère. Bien qu'une couverture complète ne soit pas possible, car certains projets sortiront inévitablement du champ des indicateurs agrégés, d'autres moyens seront identifiés afin de publier les résultats de ces projets de sorte que la plus grande couverture possible soit assurée.</p> <p>L'initiative de transformation des subventions et des contributions comprendra un cadre et un système renouvelés et modernisés pour la collecte, l'agrégation, l'analyse et la production de rapports sur les données axées sur les résultats. Ce système contribuera à garantir que de meilleures informations sur les résultats de l'aide internationale soient utilisées pour la prise de décision et</p>	<p>2.1 Définir les options permettant d'améliorer les rapports publics sur les résultats et de mieux étayer le processus de suivi et de prise de décision au niveau des politiques par des informations au niveau des résultats, y compris un examen de l'approche d'AMC concernant les indicateurs de rendement clés pour l'aide internationale.</p> <p>2.2 Dans le cadre de l'Initiative de transformation des subventions et des contributions, mettre en œuvre un nouveau système d'information de gestion axé sur les résultats qui facilitera la collecte, l'agrégation, l'utilisation et la publication d'informations sur les résultats à des fins de prise de décision, d'apprentissage et de responsabilité publique.</p> <p>2.3 Inclure dans le mandat du Comité des opérations de l'assistance internationale des discussions semestrielles axées sur un examen de haut niveau des résultats de l'aide internationale au niveau des politiques (p. ex. examen des nouveaux cadres de résultats au niveau des politiques, contribution anticipée aux rapports ministériels sur l'aide internationale, examen des données agrégées issues des exercices de rapport annuel).</p>	<p>2.1 SMA Politiques Stratégiques et SMA Partenariats pour l'innovation dans le développement</p> <p>2.2 SMA Partenariats pour l'innovation dans le développement et SMA Planification ministérielle, Finances et TI</p> <p>2.3 DG Opérations d'aide internationale</p>	<p>2.1 31 mars 2024</p> <p>2.2 31 décembre 2026</p> <p>2.3 30 mai 2023</p>

**Rapport du BVG- Mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe**  
**Réponse de la direction et plan d'action**

	l'apprentissage à l'interne et pour les rapports publics et la reddition de comptes externe.			
--	--	--	--	--

## Rapport du BVG- Mise en œuvre de la Politique d'aide internationale féministe Réponse de la direction et plan d'action

RECOMMANDATION DÉCOULANT DE L'AUDIT	RÉPONSE DE LA DIRECTION	PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	SECTEUR RESPONSABLE	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE
<p>3. Affaires mondiales Canada devrait tenir compte de facteurs identitaires au-delà de l'âge dans ses évaluations de projets relativement à l'égalité des genres afin de soutenir des programmes inclusifs.</p>	<p>Recommandation acceptée. Affaires mondiales Canada s'est engagé à faire de l'intersectionnalité un principe fondamental de l'approche féministe du Canada en matière d'aide internationale, qui vise à soutenir la voix, l'action et l'autonomisation des femmes et des filles dans toute leur diversité et d'autres personnes victimes de discrimination ou de marginalisation.</p> <p>Le Ministère a ajouté des références plus explicites aux facteurs identitaires croisés dans son formulaire d'évaluation de l'égalité des sexes pour les projets à compter de 2020. Le Ministère examinera et augmentera ses orientations, ses outils, sa formation, sa capacité et ses processus en matière d'égalité des sexes, de droits de la personne et de gestion globale de projets pour améliorer encore la prise en compte des facteurs identitaires croisés dans ses évaluations de l'égalité des sexes au niveau des projets. Conjuguée à l'analyse obligatoire des droits de la personne au niveau du projet et à la description des bénéficiaires par facteurs d'identité pertinents, cela conduira à une programmation plus inclusive et à de meilleurs résultats de développement, conformément aux lignes directrices sur l'analyse comparative entre les sexes plus du gouvernement du Canada.</p>	<p>3.1 Sensibiliser le personnel chargé de la planification des projets à l'obligation de prendre en compte l'intersectionnalité dans les évaluations de l'égalité des genres et aux outils disponibles à cet égard, notamment par la tenue de séances d'information, conformément aux orientations pour 2020.</p> <p>3.2 En tenant compte de la manière dont les facteurs identitaires liés à l'intersectionnalité sont pris en compte dans d'autres aspects de la planification de projet (p. ex. l'analyse des droits de la personne, la description des bénéficiaires) et de la conformité avec les lignes directrices de l'ACS Plus du gouvernement du Canada, il convient d'examiner les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les pratiques exemplaires et défis liés à la prise en compte des facteurs identitaires liés à l'intersectionnalité dans les évaluations de l'égalité des genres dans le cadre de projets;</li> <li>• les pratiques exemplaires externes en ce qui concerne la prise en compte des facteurs identitaires liés à l'intersectionnalité (p. ex. le document du CAD de l'OCDE intitulé <i>L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des filles – Orientations pour les partenaires au développement</i>) dans l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres.</li> </ul> <p>3.3 Sur la base des conclusions de l'examen susmentionné, procéder aux ajustements nécessaires des orientations, outils, formations et processus actuels en matière d'égalité des genres, de droits de la personne et de gestion de projets, et créer de nouvelles ressources, au besoin, pour améliorer la prise en compte des facteurs identitaires au-delà de l'âge dans les évaluations de l'égalité des genres dans le cadre de projets.</p>	<p>3.1 SMA Enjeux mondiaux et développement</p> <p>3.2 SMA Enjeux Mondiaux et Développement</p> <p>3.3 SMA Enjeux Mondiaux et Développement</p>	<p>3.1 31 mai 2023</p> <p>3.2 31 octobre 2023</p> <p>3.3 30 janvier 2024</p>